

INFOCTRI

Dans ce numéro :

Réveillés, les forestiers?	1
L'arbre aux dollars	2
Nouvelle fiche technique	2
Des forestiers formés pour seconder la SOPFEU	3
Livre sur la culture du peuplier	3
Travailleurs forestiers, avant « d'allumer » votre équipement,...	4
Les causes d'incendies de forêt	4
Pénuries de bois d'ici 25 ans	5
Nouveaux documents	5
Colloques et activités	6
Séminaire en écologie forestière	6

FEU FEU joli feu, ton ardeur nous réjouit !! ♪

Si vous ne voulez pas chanter cette petite chanson en regardant votre forêt brûler, et bien c'est peut-être important de se rappeler quelques règles de prévention et de le rappeler à tout le personnel.



Pour vous aider à prévenir les incendies, l'INFOCTRI du mois de mai, vous informe sur ce sujet.

Deux choses primordiales à se rappeler en commençant : le numéro de téléphone pour signaler un incendie de forêt **1-800-463-3389 (feux)** et l'adresse du site internet pour connaître les risques d'inflammabilité pour la région : **www.sopfeu.qc.ca**

Réveillés, les forestiers? Ils cherchent encore la switch !

« On m'a dit souvent, après la diffusion de l'*Erreur boréal*, « ç'a réveillé les forestiers ». Réveillé? Peut-être. Mais ils cherchent encore la switch! Et encore plus leurs culotte. Pour être franc, quelque chose a changé : les groupes industriels et le gouvernement font maintenant de la publicité. Ce qu'on ne voyait à peu près pas auparavant. De verdoyantes forêts naturelles quasiment plus vraies que nature, de belles figurantes à cass blanc qui se promènent en pick-up de l'année et qui connaissent ça, le rendement soutenu. »

« ...Aujourd'hui, quatre Québécois sur cinq sont convaincus que notre forêt est mal gérée. Cette proportion ira en croissant; à mesure que les ruptures de stock se confirmeront[...]Encore aujourd'hui, je ne connais pas grand-chose à la foresterie. Mais il arrive qu'il ne soit pas nécessaire d'être médecin pour voir que quelqu'un est malade... »

« S'il y a tant de bois que ça dans la forêt québécoise, que font donc les abatteuses dans les réserves fauniques, dans les ZEC, dans les territoires de trappe autochtones, dans ces territoires nordiques où un arbre prend une éternité à devenir petit, dans les cimetières amérindiens, derrière les chalets? [...]Une série de signaux alarmants venus de milieux scientifiques ont percé le ciel boréal depuis trois ans. Entre autres choses, l'âge des arbres serait sous-estimé, ce qui pourrait drôlement affecter la validité de l'inventaire. Déjà que le p.-d. g. de la compagnie Tembec a affirmé ne plus utiliser les données du gouvernement, peu fiables à son goût. Ce même p.-d. g. a aussi confirmé que le diamètre moyen des arbres qui arrivent au moulin diminue d'un pouce à tous les dix ans. Ils ne sont pas trop gros, nos arbres, au départ... »

« ...Comment croire que le maintien de la biodiversité est assuré quand les compagnies n'engagent même pas de biologistes? Parlons plutôt ici de « biodivertissement ». (Il me reste à vérifier si le préfixe « bio » ne proviendrait pas du mot « billot ».)

« ...L'objectif principale des compagnies est simple à saisir : offrir des profits aux actionnaires à tous les quatre mois. Et basta! Le reste, c'est du lobbying et, depuis peu, de la publicité. Quant au gouvernement, il est élu pour un plafond de quatre ans, et ses cadres forestiers supérieurs ne rêvent que de sauter la clôture pour rejoindre les compagnies. On peut les comprendre : pour le même boulot, i.e. liquider la ressource, ils se font payer en double... »

L'actualité - L'arbre aux dollars

Posséder « sa » forêt, c'est un peu comme investir dans un REER. Mais c'est pas mal plus de travail!

« L'argent ne pousse pas dans les arbres, croyez-vous? Pas si certain. Pour bon nombre de propriétaires de terrains boisés privés, la forêt constitue un placement sûr : la croissance des revenus est directement proportionnelle à celle des arbres. Ils sont 125 000 au Québec à posséder leur parcelle de forêt, à l'entretenir jalousement, taillant ici, élaguant là. Si pour la vaste majorité, la sylviculture demeure un loisir, une détente, pour d'autres, c'est du sérieux. La vente d'arbres représente une importante part de leurs revenus annuels.

Il va sans dire que la sylviculture est un investissement à long terme. En partant du principe que plus l'arbre est gros, plus il a de la valeur sur le marché, on comprend que cette activité exige une patience à toute épreuve. Il ne faut pas penser à un rendement sur l'investissement avant au moins 25 ans. Mais les revenus tirés de la vente des récoltes pourront servir à payer le fonds de terre, dont, selon la région, la valeur croît 2 fois plus rapidement que celle de la forêt.

Peut-on compter sur certaines déductions fiscales? Oui, mais il faut cependant démontrer qu'il y a une véritable possibilité de revenus dans un délai raisonnable - une dizaine d'années, par exemple. Le gouvernement acceptera alors que la machinerie et la main d'œuvre soient déductible du revenu.

Et un arbre, cela vaut combien? Tout dépend de l'essence. Au Québec, un mètre cube d'épinette (8 à 15 arbres) se vend 40 dollars, tandis qu'un seul vieux chêne ira facilement chercher dans les 300 dollars.

Pour pouvoir vivre de la vente des arbres, il faut posséder au moins 400 hectares. Coût d'achat: environ un million de dollars. Une forêt privée cela se bâtit avec les années. Les investisseurs dans le domaine forestier sont encore rares au Québec. Aux États-Unis, par contre, on en compterait plus de neuf millions. Et là-bas, c'est une affaire de gros sous. Les propriétaires de fermes forestières peuvent facilement en vivre. Aux États-Unis, les propriétaires de terrains boisés peuvent obtenir des revenus allant jusqu'à 200 dollars l'hectare de forêt. »

Extrait de l'article « L'arbre aux dollars », par Daniel Chrétien, dans l'Actualité du 15 avril 2002



Nouvelle fiche technique de la chaire AFD

La chaire en aménagement forestier durable a publié une nouvelle fiche technique. Le sujet est : « **L'aménagement par cohorte : de la rhétorique à la pratique** ».

Cette fiche technique est la première d'une série de trois, dans laquelle des parallèles entre les caractéristiques naturelles de la forêt et celles générées par son aménagement seront établis. En s'appuyant sur leurs connaissances des régimes de feux de la forêt boréale de l'ouest du Québec, la chaire AFD illustre comment il est possible de s'inspirer d'une compréhension de la dynamique forestière naturelle dans la planification de l'aménagement forestier, ainsi que dans le choix et le développement de traitements sylvicoles adaptés aux contextes régionaux.

Vous pouvez aller télécharger cette fiche sur le site de la chaire AFD :

<http://web2.uqat.quebec.ca/cafd/accueilfr.htm>

Des forestiers formés pour seconder la SOPFEU

Les travailleurs forestiers ont été de tout temps impliqués dans la protection des forêts. Depuis quelques années, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a instauré un nouveau programme de formation s'adressant à eux. Les connaissances acquises permettent des interventions efficaces et sécuritaires tout en facilitant l'intégration aux employés de la SOPFEU. Ce personnel supplémentaire est utilisé en support lors de situations de débordement ou encore à l'occasion d'un incendie majeur. Voici un aperçu de ce programme.



Main-d'œuvre auxiliaire

Ce sont les travailleurs des coopératives, des sociétés sylvicoles et des contractants en débroussaillage qui sont impliqués dans ce programme. La formation générale de 32 heures (rappel annuel de 16 heures) est à 80% théorique et touche tous les aspects du travail de combattant qualifié : sécurité, utilisation des outils manuels, techniques d'arrosage... L'entente avec les entreprises comporte un volet d'exportation des équipes pour l'ensemble de la province de Québec. Car, lors de situations difficiles, c'est cette ressource qui est la plus en demande. On profite également de ce bassin de travailleurs pour former des chefs d'équipe, un autre type d'emploi qui est grandement en demande lors d'un incendie majeur. Pour la saison 2002, la base principale de Val-d'Or a formé 70 combattants qualifiés et compte sur 4 chefs d'équipe.

Équipes de première intervention

Les travailleurs en forêt sont souvent les premiers intervenants lors d'un début d'incendie sur les parterres de coupe et les aires d'aménagement. Une formation spécifique leur est donc offerte. Elle s'adresse aux contremaîtres et aux ouvriers et comporte les éléments nécessaires pour faire l'attaque initiale de l'incendie dont l'utilisation du matériel disponible dans les dépôts d'équipement. Ces équipes assurent une intervention rapide, en attendant l'arrivée de la SOPFEU. En région, 11 camps résidants et 3 non résidants participent à ce programme dont la formation pratique varie de 4 à 8 heures. Ce personnel n'est pas appelé à intervenir en province.

Notions de suppression

Le personnel dirigeant des compagnies forestières est également visé par une formation spécifique. S'adressant principalement aux surintendants, les notions de suppression favorisent une meilleure connaissance des actions prises par la SOPFEU lors du combat d'un incendie. D'une durée de 24 heures théoriques, la session touche les aspects de la météorologie, de l'anticipation des situations, du comportement de l'incendie, des possibilités d'attaque initiale en rapport avec l'intensité du feu. Au printemps 2002, une vingtaine de candidats venant de sept compagnies ont assisté au cours.



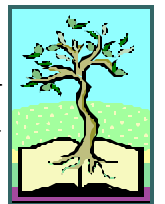
Article de Monsieur Robert Lemay, agent d'information pour la SOPFEU

Nouveau livre sur la culture du peuplier

Un nouveau livre sur la culture du peuplier en Amérique du Nord, vient tout juste de sortir.

Poplar culture in North America

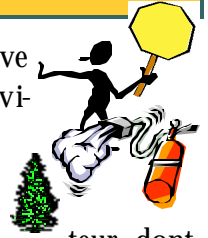
Ce livre est publié par le Service canadien des forêts et les ressources naturelles du Canada (NRC Research Press). Si vous désirez le commander voici l'adresse du site internet où vous trouverez le formulaire de commande et d'autres informations :



http://www.nrc.ca/cgi-bin/cisti/journals/rp/rp2_book_f?mlist1_381

Travailleurs forestiers, avant « d'allumer » votre équipement...

Voici quelques conseils de la SOPFEU. Une liste exhaustive des normes de prévention se retrouve dans la brochure « Prévention des incendies de forêt lors des activités d'aménagement et d'approvisionnement forestier sur le territoire des membres de la société ».



Assurez-vous d'avoir l'équipement d'extinction adéquat. Entre autres, rappelons que :

- Les véhicules, débusqueuses et autres équipements mobiles doivent être munis d'un extincteur dont la capacité est adaptée à ceux-ci.
- Les opérateurs de scies mécaniques, débroussailleuses et autres outils portatifs doivent avoir un contenant de poudre chimique à la ceinture ou au réservoir à essence et, au plus, à 30 mètres.

Vérifiez la propreté de votre équipement :

- Tout opérateur d'une machinerie motorisée ou mécanisée doit la nettoyer de tout débris ou de toute saleté pouvant provoquer un début d'incendie.

Assurez-vous du bon état du système d'échappement de votre équipement :

- Une défectuosité peut provoquer des étincelles et amorcer un incendie.

Cette information provient du site internet de la SOPFEU.

Les causes d'incendies de forêt

« Le Québec enregistre en moyenne 820 incendies de forêt chaque années. Au cours des 10 dernières années, les statistiques montrent qu'environ 70 % des incendies sont le résultat d'activités humaines et 30 % sont dus à la foudre.

L'ouverture de la pêche en mai marque, pour sa part, le signal de départ des incendies provoqués par les adeptes du plein air. Bien que les feux de camp demeurent une source d'ignition importante, les articles de fumeur sont nettement en tête de liste. Les allumettes et les mégots de cigarette se retrouvent trop souvent au sol sans qu'on ait pris la précaution de les éteindre.

Les différents travaux en forêt, qu'ils soient d'ordre forestier ou industriel, sont à l'origine de 20 % des incendies. Les équipements mécaniques, les véhicules et même les travailleurs sont susceptibles de générer des débuts d'incendie.

Relativement peu nombreux, les incendies de foudre touchent de grandes superficies et ils sont coûteux à éteindre. Ils prennent souvent naissance dans des endroits éloignés, difficile d'accès et dans des forêts de résineux à grand potentiel de propagation ».

En date du 16 mai 2002, il y a eu 100 incendies qui ont brûlé une superficie de 63 ha. En comparaison, la moyenne des 5 dernières années à la même date est de 194 incendies et 413 ha de terrain dévastés par le feu. **Sachez que le danger d'incendie est bas dans toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue, mais soyez tout de même vigilant.**

Cette information provient du site internet de la SOPFEU

Selon le Réseau Ligniculture Québec, il y aura une pénurie de bois d'ici 25 ans

« D'ici 25 ans, des pénuries de bois toucheront certaines régions de la province, dont la Gaspésie et le sud du Québec. Et ces pénuries arrivent plus rapidement que ne le laissent croire les estimations réalisées par le passé.

Les prédictions de croissance des arbres effectuées pour allouer les volumes de bois ont été grandement surévaluées. Aujourd'hui, dans un contexte de surutilisation, les chercheurs sont à même de mesurer l'erreur. Dans le cas de l'épinette noire, elle était de pas moins 50 %, selon Christian Messier de l'UQAM, codirecteur du Réseau Ligniculture Québec.

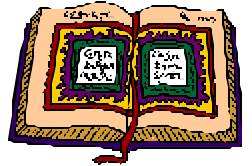
Chaque année, 45 millions de mètres cubes de bois sont prélevés par les industriels. Le reboisement existe, bien sûr, mais le processus est beaucoup plus long qu'on ne l'avait d'abord cru. Une des avenues possibles pour aider les forêts à fournir tout le bois nécessaire à l'industrie est la ligniculture ou la culture d'essence à croissance rapide. Le peuplier est au centre de l'attention. Il lui faut entre 15 et 20 ans de croissance avant d'être utile à l'industrie. Un peu moins de temps si c'est pour la pâte à papier; un peu plus s'il s'agit de produit du bois. L'implantation du peuplier ne pourra évidemment pas se faire tous azimuts au Québec. Les chercheurs du Réseau Ligniculture Québec visent 4 à 5 % du territoire québécois, dans d'anciennes friches agricoles. Selon Christian Messier, ce 5 % de territoire pourrait fournir 25 % de la production de bois.

Des spécialistes des sols, des maladies du peuplier, etc. se mettent à l'œuvre pour étudier les divers aspects de la santé du peuplier et arriver à peupler les 5 % de territoire visés. Des travaux sont présentement en cours en Abitibi-Témiscamingue et en Estrie ».

Extrait de l'article de Anne-Louise Champagne du journal *Le Soleil*, paru le 14 mai 2002

Nouveaux documents (acrobat reader)

- **Valeur des traitements sylvicoles admissibles à titre de paiement des droits année financière 2002-2003**, MRN, 2002, 3 p.
- **Délimitation des unités d'aménagement forestier et de la limite nord des attributions commerciales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec, (fiche descriptives des unités d'aménagement forestier)**, MRN, 2002, 15 p.
- **Délimitation des unités d'aménagement forestier de la région Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec**, MRN, 2002, 38 p.
- **La limite nord des attributions commerciales de bois**, MRN, 2002, 31 p.
- **Guide d'aménagement de l'habitat de l'original**, Samson C, Dussault C, Courtois R, Ouellet J-P, FAPAQ, Fondation de la faune du Québec et MRN, 2002, 48 p.
- **Plan d'action pour le rétablissement du faucon pèlerin au Québec**, FAPAQ, 2002, 35 p.
- **Plan de rétablissement du pygargue à tête blanche au Québec**, FAPAQ, 2002, 51 p.
- **Essai opérationnel de trois outils dans des travaux d'élagage**, FÉRIC, 2001, 4 p.
- **Le feu menace ... Êtes-vous vulnérable**, SOPFEU, 4 p.



Vous désirez recevoir un document? Dans ce cas écrivez-moi et je vous l'enverrai.

GRATUIT !

Colloques et activités

Colloque de la table régionale de concertation en recherche-développement et transfert technologique

Quand et où : 23 et 24 mai 2002, à Maniwaki

Pour plus d'information ou pour vous inscrire voici l'adresse : www.iqaff.qc.ca

Salon de la 2^e et 3^e transformation des produits forestiers

Quand et où : 23, 24 et 25 mai 2002, au centre communautaire de Lorrainville

Pour plus d'information, communiquez avec Patrick Boucher au (819) 625-2227

Colloque sur l'aménagement forestier pour le Nord-du-Québec

Quand et où : 27 et 28 mai 2002, à Lebel-sur-Quévillon

Pour plus d'information sur la programmation ou pour vous inscrire, voici l'adresse : web2.uqat.quebec.ca

Souper conférence avec le ministre François Gendron : Les grands enjeux du monde forestier 2002 - 2005

Quand et où : 31 mai 2002 à l'Aquaspec de Senneterre

Pour plus d'information, téléphonez au (819) 737-2277 poste 236

Festival forestier de Senneterre

Quand et où : 27 au 30 juin 2002, à Senneterre

Expo Rotary et salon forestier

Quand et où : 24 au 29 juillet 2002, à Amos

Séminaire en écologie forestière

Un séminaire en français, sur le logiciel Field-Map sera présenté le **mardi 21 mai 2002, à 10 h 15, à la salle c-200 de l'UQAT (445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda)**. Field-Map est un logiciel développé en République tchèque servant à recueillir, organiser et cartographier des données forestières. Le logiciel est formé de deux composantes : une pour la gestion des projets et l'autre pour la collecte des données sur le terrain. Ce logiciel vous permet d'enregistrer directement les mesures des composantes forestières comme les arbres, la végétation, les débris ligneux et les sols. Il permet aussi de déterminer la position précise des composantes forestières, et pour terminer Field-Map aide à créer les couches SIG forestières au niveau du peuplement.

Pour plus d'information, contactez Mark Purdon à l'adresse suivante : mdprdn@hotmail.com.

Vous voulez informer les gens?

Vous organisez une activité ou vous voulez informer les gens sur vos projets, alors écrivez-nous un résumé (environ 1/2 page - maximum 1 page) et il nous fera plaisir de l'inclure dans notre prochain bulletin.

Si vous connaissez des gens (**travailleur forestier, producteur forestier, collègue de travail, etc.**) qui aimerait recevoir l'INFOCTRI, dites-leur de nous écrire !

Centre technologique en résidus industriels

Isabelle Fortin, ing.f.

Agente de développement technologique

751, 4^e Rue Est

Amos, Québec

J9T 3Y7

Téléphone : (819) 732-1717

Télocopie : (819) 732-5459

cctri@csharricana.qc.ca

isabelle.fortin@csharricana.qc.ca

Un lien direct avec votre milieu
forestier